

DOSSIER SUJET

EP1

Phase 2

Pratique de travaux d'entreposage.

Groupement inter académique II	Session 2006	Facultatif : code D506-ZM010		
Examen et spécialité CAP Agent d'Entreposage et de Messagerie				
Intitulé de l'épreuve EP1 - Phase 2 – Pratique de travaux de déchargement, de réception, de dégroupage, d'entreposage				
Type SUJET	Facultatif : date et heure	Durée 40 min max.	Coefficient 4,5	N° de page / total 1/2

N° Candidat :	EP1 Phase 2 ENTREPOSAGE	Durée 20 min maximum
Nom :		
Prénom :		

TRAVAIL A EFFECTUER		
On donne	On demande	On exige
<p>Documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ un bon de réception (annexe 1), ▪ un bon d'entrée (annexe 2). <p>Note : les annexes seront remises par le centre d'examen au moment de la remise du sujet</p> <p>Matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ un bac de produits, ▪ un magasin adressé, ▪ un transpalette manuel, ▪ un diable, ▪ un stylo. 	<p>Magasinier chez PROMOTOUT à VANNES, vous devez :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ consulter l'affectation des emplacements libres, ⇒ repérer les adresses des produits/colis, ⇒ déplacer les produits/colis manuellement ou à l'aide d'un auxiliaire de manutention, ⇒ ranger physiquement les produits/colis. <p>Nota : Un membre de la commission d'interrogation met à la disposition du candidat un bac de produits déjà réceptionnés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le choix des moyens de manutention est judicieux, • la méthode respecte la réglementation en vigueur. Les règles d'hygiène, de préservation de l'environnement, de sécurité, de circulation et de l'ergonomie sont appliquées (gestes et postures), • les produits et les colis sont manipulés avec soin, adressés et rangés correctement, • le rangement est réalisé dans le temps imparti, • les situations potentiellement dangereuses sont évaluées et corrigées.

COMPETENCES EVALUEES	SAVOIRS ASSOCIES
<p>C.2.21 Consulter l'affectation des emplacements libres</p> <p>C.2.22 Repérer les adresses des produits/colis</p> <p>C.2.23 Déplacer les produits/colis manuellement ou à l'aide d'un auxiliaire de manutention</p> <p>C.2.24 Ranger physiquement les produits/colis</p>	<p>S.1.1. L'organisation du site logistique</p> <p>S.1.3. La mise en stock</p> <p>S 2.6. La prévention des risques professionnels liés à l'activité</p> <p>S.3.2. Le circuit des produits (du producteur au distributeur)</p> <p>S.3.3. La communication professionnelle sur le site logistique</p>

CAP Agent d'Entreposage et de Messagerie	
EP1 - Phase 2 – Pratique de travaux de déchargement, de réception, de dégroupage, d'entrepasage	2/2